

Monsieur le Président du Conseil d'Etat
François Longchamp
Département présidentiel
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Genève, le 8 décembre 2015

Plan climat cantonal : un pas dans la bonne direction

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'attention que nous avons pris connaissance du « Plan climat cantonal - volet 1 » que vous avez présenté à la presse le 25 novembre. **A travers ce document, le canton de Genève vient ajouter son engagement à l'effort mondial pour contenir le réchauffement global sous le seuil de +2°C.** Nous tenons à vous féliciter pour la qualité du travail réalisé et pour la clarté de la vision stratégique qui s'en dégage. C'est aussi pour nous une grande satisfaction de constater que la démarche entreprise par notre association en 2009 (date de publication de la première version de notre plan climat cantonal) est aujourd'hui endossée par le Conseil d'Etat.

Cette démarche renforce l'engagement de nombreuses villes et provinces de par le monde qui ont décidé de ne pas se reposer sur la communauté internationale pour recevoir des injonctions et de passer à l'action sans attendre.

Au niveau du bilan carbone, nous apprécions la méthode utilisée qui s'attache à considérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) selon le principe de la *responsabilité* des émissions et non sur leur *territorialité*. Pour un canton aussi tertiarisé (et donc « exportateur » d'émissions) que Genève, cette approche est celle qui permet le mieux d'identifier les leviers d'action pour réduire notre empreinte carbone.

Dans ce plan, vous avez su fixer un objectif volontariste de réduction des GES de 40% pour 2030 par rapport à 1990 (hors trafic aérien). Néanmoins, **malgré les efforts que supposent un tel objectif, notre analyse montre clairement qu'il ne n'est pas suffisant pour mettre Genève sur une trajectoire d'émissions compatible avec le scénario < +2°C : selon nos calculs, un objectif de réduction de 60% pour 2030 par rapport à 1990 est nécessaire si on veut**

Noé21 est l'acronyme de **Nouvelle Orientation Economique pour le 21^e siècle**
ONG indépendante spécialisée dans les solutions au changement climatique
Membre du Bureau européen de l'environnement et du Réseau action climat Europe CAN-E
Accrédité à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

exempter le trafic aérien d'un effort supérieur à la stabilisation de ses émissions. Par contre, si l'aviation civile, pour la part attribuable aux résidents genevois, doit réaliser un effort similaire aux autres secteurs, un objectif de réduction de 50% pour 2030 par rapport à 1990 pourrait être suffisant pour rester dans la limite d'un réchauffement à +2°. Privilégier l'aviation civile par rapport aux autres secteurs fait reposer l'effort sur ces derniers de manière disproportionnée.

Pourtant, la volonté de stabiliser les émissions du trafic aérien à son niveau de 2014 est déjà remarquable au vu de l'explosion des émissions que ce secteur a connu au cours de la décennie passée. Comme vous l'avez mentionné dans le plan climat, pour y parvenir, une réflexion collective est nécessaire sur le développement futur de l'aéroport. C'est pourquoi **nous vous demandons de créer une commission ad hoc de réflexion sur le développement de l'aéroport qui réunisse, en toute transparence, l'ensemble des parties prenantes, y compris les organisations environnementales.** Il va de soi que nous nous mettons à votre disposition pour participer à ces travaux. **Nous vous demandons également de garantir que la fiche PSIA de l'aéroport de Genève sera subordonnée à l'atteinte de l'objectif de, au minimum, stabiliser les émissions du trafic aérien genevois au niveau de 2014.**

Pour la réalisation du plan d'action climatique (volet 2 du plan climat cantonal), nous vous demandons de :

- 1) Accorder les moyens à la hauteur des objectifs et de: **réaliser une étude pour comprendre les causes de la nette tendance à la baisse des émissions genevoises entre 2005 et 2014**, afin d'en tirer des éclairages objectifs pour les actions à mener dans le futur ;
- 2) **Impliquer largement la société civile** et l'ensemble des parties prenantes dans l'identification des mesures, car c'est la mobilisation de tous les citoyens qui seule peut nous amener à relever le défi climatique ;
- 3) **Mettre sur pied une statistique climatique au niveau cantonal** afin d'être capable de mesurer et vérifier les progrès réalisés dans le cadre du plan climat cantonal.

Là encore, nous réitérons notre disponibilité à participer à ces différents travaux.

En vous félicitant encore pour avoir remis l'échelon cantonal au cœur de l'action climatique sans attendre un accord climatique mondial mais pouvant y contribuer par l'exemple, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jérôme Strobel
Conseiller scientifique



Chaim Nlssim
Secrétaire général



Philippe de Rougemont
Coordinateur



Copie: Rémy Zinder, Directeur du Service cantonal du développement durable (SCDD)

Noé21 est l'acronyme de Nouvelle Orientation Economique pour le 21^e siècle
ONG indépendante spécialisée dans les solutions au changement climatique
Membre du Bureau européen de l'environnement et du Réseau action climat Europe CAN-E
Accrédité à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques